



Londres/Genève, le 26 janvier 2016

L'UITA, IndustriALL et Unilever affirment leur engagement conjoint à prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail

Le harcèlement sexuel est un problème universel, à la fois sur le lieu de travail et en dehors. Il peut ravager une vie et une carrière, causer un préjudice psychologique, social et professionnel durable et nuire gravement à l'environnement de travail.

Défini par l'Organisation internationale du travail comme une forme de discrimination sexuelle et illégal dans de nombreux pays, le harcèlement sexuel reste un problème difficile à contrer efficacement. Unilever, IndustriALL et l'UITA, les organisations syndicales internationales représentant la main d'œuvre de la société, ont signé un engagement conjoint destiné à prévenir le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

Cet accord

- Donne une définition claire et détaillée du harcèlement sexuel pour s'assurer que les différents niveaux de direction de Unilever et tous/tes les employés/es, y compris les employés/es fournis/es par des prestataires tiers de main d'œuvre, soient pleinement informés de ce qui constitue le harcèlement sexuel
- Définit les procédures par lesquelles les employés/es peuvent signaler des problèmes éventuels et rendre compte en toute confiance des abus avérés
- Spécifie les mesures concrètes que doit prendre la société dans le cas d'une plainte
- Comprend des directives précises concernant la mise en œuvre conjointe de l'accord sur tous les lieux de travail d'Unilever et pour l'évaluation des progrès.

Le secrétaire général de l'UITA Ron Oswald a déclaré que cet engagement constitue

« un effort concret et utile pour s'assurer que le harcèlement sexuel est efficacement combattu et que les droits de tous/tes les employés/es d'Unilever sont adéquatement protégés dans ce domaine essentiel », ajoutant que « Nous nous réjouissons de travailler conjointement avec Unilever et nos membres pour s'assurer que cet accord soit mis en œuvre et suivi ».



Jyrki Raina, secrétaire général de IndustriALL, a indiqué que

« Le harcèlement sexuel est un grave problème qui touche les travailleuses dans tous les lieux de travail dans le monde. IndustriALL se félicite de cette occasion de travailler avec Unilever, une grande entreprise multinationale, et nous espérons que cet accord servira avec succès à mettre fin à ces abus envers les femmes dans toutes les usines d'Unilever dans le monde ».

Paul Polman, PDG d'Unilever, a affirmé que

« Le harcèlement sexuel et les autres formes de discrimination n'ont pas leur place au sein d'Unilever, ni d'ailleurs où que ce soit. Ce n'est qu'en les éradiquant que nous parviendrons à créer des lieux de travail réellement diversifiés et inclusifs. Nous savons que les progrès sont au mieux réalisés par le biais d'un dialogue véritable et par des moyens fiables et efficaces par lesquels les travailleurs/euses peuvent faire valoir leurs préoccupations ou griefs. Je me réjouis de la contribution de l'UITA, de IndustriALL et de leurs membres à notre travail en cours. Ces questions ne sont pas propres à Unilever et nous devons donc, pour réaliser un changement positif durable, engager un dialogue avec nos fournisseurs, partenaires commerciaux et autres acteurs de l'industrie et au-delà. Nous nous engageons à faire tous les efforts possibles pour concrétiser cet accord dans le cadre de l'action que nous menons pour faire respecter et progresser les droits humains ».